## « UN RETOURNEMENT DE PENSÉE »

II - (1) C'est pourquoi tu es inexcusable, ô homme, qui que tu sois, qui portes un verdict. Car tandis que tu portes un verdict sur l'autre, c'est contre toi-même que tu portes un verdict. Car tu pratiques les mêmes actes, toi qui portes un verdict. (2) Car, nous le savons, le verdict de Dieu est, conformément à la vérité, dirigé sur ceux qui pratiquent de tels actes. (3) Et comptes-tu, ô homme qui portes un verdict sur ceux qui pratiquent de tels actes et qui fais les mêmes, que toi tu échapperas au verdict de Dieu ? (4) Ou bien ton sentiment va-t-il contre la richesse de sa bonté, et de sa patience, et de sa longanimité, dans l'ignorance que ce qui est bonté en Dieu te pousse à un retournement de pensée ? (5) Mais, en suivant ta dureté et ton cœur à la pensée non retournée, tu thésaurises de la colère pour toi au jour de colère et de révélation du juste verdict de Dieu, (6) lui qui rendra à chacun selon ses œuvres, (7) vie éternelle à ceux qui, par leur constance à œuvrer dans le bien, cherchent gloire, honneur et incorruptibilité, (8) mais colère et fureur à ceux qui, à force de contestation, sont indociles à la vérité mais dociles à l'injustice. (9) Affliction et angoisse pour quelque âme d'homme que ce soit qui met en œuvre le mal, celle du Juif d'abord puis celle du Grec. (10) Gloire et honneur et paix pour quiconque met en œuvre le bien, pour le Juif d'abord puis pour le Grec. (11) Car il n'y a pas d'acception de personne auprès de Dieu.

## - Une logique du verdict -

Le même mot *verdict* se rencontre dans quatre expressions mais, chaque fois, pour désigner un acte bien particulier.

D'abord : ô homme, qui que tu sois, qui portes un verdict. Il s'agit ici de prononcer une sentence, comme il arrive dans un procès, mais il n'est pas fait état d'une personne qui serait en cause. L'exercice de la fonction du juge est envisagé en lui-même, absolument.

Ensuite : tu portes un verdict sur l'autre ou, encore, sur ceux qui pratiquent de tels actes. Ici, le destinataire du jugement est nommé.

Nous lisons aussi : *c'est contre toi-même que tu portes un verdict*. Cette fois, le destinataire mentionné est visé par un jugement de condamnation et il se trouve que c'est le juge lui-même.

Autre formule encore : le verdict de Dieu est, conformément à la vérité, dirigé sur ceux qui pratiquent de tels actes. Le destinataire est présent, ici aussi. Mais, à la différence des emplois précédents, le verdict est porté par Dieu lui-même, non par un homme.

Quelles conclusions minimales pouvons-nous dégager de ces observations ?

Observons d'abord que le terme de *verdict* n'est pas sans rapport avec celui de *jugement*, qui se rencontre aussi dans l'exercice de la *pensée*. Celle-ci aussi, comme on l'a vu, *juge*. Mais si le *jugement*, à présent, est exprimé par un autre mot, par celui de *verdict*, c'est pour une raison assez évidente. L'effet social du *jugement* y est manifeste. Il s'agit d'une accusation, comme il s'en rencontre dans un procès. La sentence ne porte pas sur une idée mais sur une ou des personnes. Mais on ne doit pas en conclure que le *verdict* condamne toujours. Certes, il peut condamner mais il est d'abord *porté* ou *dirigé sur* quelqu'un, sur une personne humaine, pour évaluer ou apprécier, positivement ou négativement, sa conduite. Quant à l'autorité qui le *porte*, elle peut être soit un *homme* soit *Dieu*.

Mais pourquoi donc l'homme, quel qu'il soit, est-il inexcusable? L'est-il de porter un verdict?

Il ne semble pas, du moins à première vue, même si nous lisons : *C'est pourquoi tu es inexcusable, ô homme, qui portes un verdict*. On peut estimer, en effet, que le *c'est pourquoi* nous renvoie non vers le fait de prononcer un *verdict*, comme si c'était là une faute répréhensible, mais vers ce qui a été énoncé précédemment : c'est là que se rencontre la raison de l'affirmation qu'on avance maintenant.

Or, qu'est-ce qui vient d'être dit ? Ceci :...eux qui reconnaissent la prescription de Dieu – que ceux qui pratiquent de tels actes méritent la mort – non seulement ils les font, mais encore ils jugent en accord avec ceux qui les pratiquent. L'homme, quel qu'il soit, serait donc inexcusable du fait de la situation contradictoire dans laquelle il s'est placé délibérément luimême, non point parce qu'il porte un verdict. Pour échapper à la contradiction et cesser d'être inexcusable, il faudrait qu'il fût lui-même indemne des actes sur lesquels porte son verdict quand il les rencontre chez les autres. Mais il y a plus encore.

En effet, aussitôt après l'apostrophe adressée par *Paul* à *l'homme, quel qu'il soit, qui porte un verdict*, après qu'il l'a déclaré *inexcusable*, nous lisons ceci : ...car tandis que tu portes un verdict...Nous devons donner toute sa force à la proposition qui commence par ce car. En expliquant, elle aussi, ce qui vient d'être immédiatement avancé, elle ajoute un motif supplémentaire pour déclarer *inexcusable l'homme, quel qu'il soit*.

S'il est *inexcusable*, ce n'est pas seulement parce qu'il est dans la situation qu'on a déjà fait apparaître. C'est aussi, et il nous faut revenir sur notre première appréciation, parce qu'*il porte un verdict*. Il semble bien, en effet, qu'il soit disqualifié pour poser un tel acte. Non seulement donc il vie dans la contradiction mais il usurpe une fonction qui ne peut lui revenir. *Paul* prend acte de cette usurpation et il en dégage les conséquences. Elles sont claires : si, bien qu'il ne soit pas qualifié pour le faire, il *porte un verdict*, et si ce *verdict* concerne *l'autre* - entendons : autrui, un autre que lui-même - un retour se produit, et c'est le juge lui-même qui est atteint. Tout se passe donc comme si le *verdict* qu'il *porte* ne pouvait pas rester en l'air. Il doit tomber sur quelqu'un. Or, il tombe certainement sur *l'autre* mais aussi, et en cela consiste l'originalité du raisonnement de *Paul*, sur celui qui le *porte*.

Pourquoi donc ce double effet d'un unique verdict?

De nouveau vient un *car* explicatif : *car tu pratiques les mêmes actes, toi qui portes un verdict*. L'interpellation continue, elle se fait même plus directe, plus serrée. Surtout, la boucle est maintenant fermée. On revient, en effet, à la situation contradictoire dont il avait été fait état initialement, on la rappelle. La contradiction est maintenant renforcée, confirmée.

Nous pouvons clairement identifier qui était désigné comme *l'homme*, *quel qu'il soit*. Pour y parvenir, il n'y a pas à faire une enquête pour vérifier si celui qui *porte un verdict sur l'autre* ne serait pas, d'aventure, exempt, lui du moins, de la conduite qu'il reproche à *l'autre*. La cause semble entendue car il n'y aurait pas d'*homme* qui ne *porte un verdict*. Tous se ressembleraient en cela pour la seule raison qu'ils sont *hommes*. Le cas d'un *homme* qui ferait exception n'est pas même envisagé. Tous les *hommes* font eux-mêmes ce qu'ils savent *contraire à la prescription de Dieu* et qu'ils approuvent néanmoins chez les autres.

Voilà, du moins, ce que nous pouvons être portés à comprendre. Mais avons-nous raison? *Paul* vise-t-il, ici, l'universalité humaine? Ne s'agirait-il pas seulement de *tout homme*, en effet, mais à condition qu'*il porte un verdict*?

À première vue, il peut sembler qu'il en est plutôt ainsi. En effet, l'appartenance de tous les *hommes* à une même condition et, surtout, la conséquence qu'elle entraînerait pour chacun, la condamnation de soi par soi, ne sont pas affirmées ici, du moins directement.

À vrai dire, le raisonnement de *Paul* est plus subtil. Il accorde que certains d'entre nous, de fait, ne *portent pas de verdict*. Par le ton de son discours, qui relève de l'exhortation, on peut même estimer qu'il veuille en dissuader chacun. Sans doute. Mais pourquoi donc ? Mais parce que tous, virtuellement au moins, nous sommes exposés à occuper la position du juge. Nous ne pourrions le contester qu'en nous désolidarisant de l'ensemble de l'humanité. *Paul* saisit donc chacun au moment même où il pourrait céder à la faculté qu'il a, du fait qu'il est un *homme*, de *porter un verdict*. Il cherche à l'en détourner. Car alors, pour le coup, il serait frappé lui-même par le *verdict* qu'il porte sur un autre.

Sur qui, en effet, pouvons-nous *porter un verdict*, sinon sur *l'autre* ? Sans doute. Mais du fait que tout *autre*, *quel qu'il soit*, est un *homme*, comme nous, il n'en faut pas plus pour que *Paul* puisse écrire : *Car tu pratiques les mêmes actes, toi qui portes un verdict*.

C'est ici qu'apparaît l'appartenance de tous à une même humanité : ici, c'est-à-dire, quand un homme porte un verdict sur l'autre. Car même si tous, dans le fait, ne portent pas de verdict sur l'autre, il suffit, pour que Paul s'adresse à nous tous, que nous puissions en porter un. L'appartenance n'est pas de nature, elle n'est pas générique. Soit, c'est bien clair. Mais elle naît de l'événement lui-même, et l'événement, pour tout homme, est ou bien accompli déjà et actuel, ou bien virtuel, et d'une virtualité à laquelle personne n'échappe.

Il n'y a donc pas lieu de se demander si *Paul* a en vue un groupe particulier de l'humanité. Il vise ici, d'un seul et même mouvement, l'universalité et la singularité humaines, *tout homme* et tous les *hommes*. Il ne parle pas pour autant de l'*homme* en général : il parle de tous, sans exception, et de chacun, en particulier. Et pourquoi ? Parce qu'il s'adresse à chacun en vertu de la virtualité qui est la sienne et qui est la même pour tous. Ainsi donc, pour devenir le

destinataire du discours qu'il tient, il nous suffit de l'entendre. Nous ne pouvons pas récuser sa vérité : elle nous concerne, qui que nous soyons.

Pourtant, le point le plus remarquable dans le discours de *Paul* est ailleurs. Il consiste en ce que le *verdict sur* autrui n'est pas seulement un simple jugement qui apprécie ou même accuse. Il se transforme, quand nous en sommes atteints, en un *verdict contre* nous-mêmes, c'est-à-dire en une condamnation. Au fond, ce que *Paul* cherche à établir, c'est que chacun de nous est son propre juge, et un juge qui se condamne lui-même. Il vaut la peine d'observer comment il parvient à cette conclusion.

Il a rappelé une vérité communément reçue par quiconque : Car, nous le savons, le verdict de Dieu est, conformément à la vérité, dirigé sur ceux qui pratiquent de tels actes. Encore un car, encore une explication! Si le verdict que nous portons sur autrui se transforme en condamnation de nous-mêmes, en verdict contre nous-mêmes, c'est donc, si l'on ose dire, parce que, dans toute cette affaire, Dieu est de la partie.

Regardons-y de près. *Dieu*, certes, est auteur d'un *verdict*. À cet égard nous lui ressemblons tous, puisque tous nous le sommes aussi ou, du moins, pouvons l'être. Mais, à parler strictement, *Dieu* se contente de *diriger son verdict sur* certains : il ne condamne pas, son *verdict* n'est pas *dirigé contre*, ainsi qu'il arrive pour nous, lorsque, *portant un verdict sur l'autre*, du même coup nous *portons un verdict* de condamnation *contre* nous-mêmes.

Tout se passe donc comme si, en *portant* son propre *verdict*, *Dieu* ouvrait un espace dans lequel peut se produire une condamnation de nous-mêmes par nous-mêmes. Mais, lui-même, il ne nous condamne pas directement. Il nous laisse ce soin. Nous pouvons, certes, nous imaginer nous extraire de cette situation, et notamment en *portant un verdict sur l'autre*. Mais c'est peine perdue. Nous sommes rattrapés alors par le *verdict de Dieu*. Non, pourtant, que son *verdict* se transforme en condamnation mais parce que, *conformément à la vérité*, il est *dirigé sur ceux qui pratiquent de tels actes*. En bref, notre condamnation est notre œuvre, non pas celle de *Dieu*.

Sans doute fallait-il faire apparaître le raisonnement, assurément fort complexe, qui court dans le discours de *Paul* pour entendre maintenant la puissante ironie présente dans l'apostrophe que nous lisons aussitôt: *Et comptes-tu, ô homme qui portes un verdict sur ceux qui pratiquent de telles choses et qui fais les mêmes, que tu échapperas au verdict de Dieu?* 

Et comptes-tu...? Nous sommes introduits dans un calcul! En somme, en portant un verdict sur autrui, chacun serait conduit par une stratégie défensive. Il chercherait à détourner de luimême un verdict qui le vise, lui aussi, pour autant qu'il fait les mêmes actes qu'il reproche aux autres. Il suppose qu'il parviendra ainsi à s'innocenter d'une conduite dans laquelle, du fait de son humanité, il a la faculté de s'engager, dans laquelle il s'est même peut-être déjà effectivement engagé.

Or, comme on va le constater aussitôt, l'homme, en faisant ce calcul, ne se trompe, en quelque sorte, qu'à moitié. Car il y a moyen d'échapper au verdict de Dieu. Mais on n'y parvient pas par calcul! Néanmoins, en essayant de jouer au plus malin, en déplaçant ce verdict sur autrui pour éviter qu'il ne le frappe lui-même comme une condamnation, l'homme a, obscurément et dérisoirement, pressenti qu'il n'est pas, de soi, un verdict dirigé contre, c'est-à-dire une condamnation.

## - Une pensée sans calcul -

Paul poursuit son attaque en s'adressant toujours directement à l'homme, quel qu'il soit. On peut même observer qu'il le prend à partie en l'imitant. En effet, il s'exprime, lui aussi, comme s'il agissait dans un procès au cours duquel il accuse quelqu'un qui est lui-même un accusateur. Pour y parvenir, il se conduit comme un procureur. Il exhibe les mobiles par lesquels on peut s'expliquer qu'un homme en vienne à porter un verdict sur l'autre. Ainsi donc, après l'avoir soupçonné de tenter par là d'échapper au verdict de Dieu, il lui demande, toujours aussi incisif et ironique, si, par hasard, en obstiné calculateur qu'il est en face de Dieu, il n'aurait pas compté encore, mais pour la mépriser, sur la richesse de sa bonté, et de sa patience, et de sa longanimité. Or, ici encore, l'homme s'est trompé, parce que, comme on va le voir, nul ne peut tout de go tirer profit de ce qui est bonté en Dieu. Le mépris, en effet, ne va pas sans une certaine méprise. Paul écrit: Ou bien ton sentiment va-t-il contre la richesse de sa bonté...? Et aussitôt après:...dans l'ignorance que ...

On le sait, le *sentiment*, dans notre langue, surtout quand le mot est employé au singulier, n'est pas mêlé d'affectivité : il est du registre de la seule *pensée*, qui juge, il ne ressortit pas à la passion, qui emporte. Si le *sentiment*, ici, *va contre*, c'est donc par suite d'une faute de *pensée*, et celle-ci est de l'ordre de la méconnaissance plus que de l'*ignorance* pure et simple. En outre, en soulignant, par le *contre*, l'agressivité qui caractérise ici le *sentiment*, on peut discerner comme un écho du *verdict*, qui devient *verdict contre*, condamnation.

Au fond, la situation est analogue à celle que nous avions rencontrée quand *Paul* marquait expressément que les *hommes...connaissant Dieu*, *ne lui ont pas rendu*, *comme à Dieu*, *gloire ou actions de grâces...*De même que ce qui est *connaissable de Dieu* avait été *manifesté* mais non reconnu, de même *ce qui est bonté en Dieu* est négligé. Mais, maintenant, l'insistance est mise non sur la faute intervenue dans le calcul mais sur le fait même du calcul. Celui-ci s'est produit là où il n'avait pas sa place. Il s'agissait bien, certes, d'apprécier, d'évaluer une *richesse*, mais celle-ci est bien singulière. Elle ne se mesure pas. On ne peut donc pas, en rigueur de termes, en « tenir compte ». On ne peut qu'y répondre et, d'abord, l'accueillir, comme on fait dans le jeu de la communication, qui n'a rien d'un calcul. Car on l'accueille alors et on y répond par une conduite qui ne se préoccupe pas de s'égaler à elle mais qui souhaite seulement supprimer l'attachement à la faute commise, en bref, par une *pensée* qui revient sur ce qu'on a fait afin, si c'est possible, de s'en dégager. Rien de plus. Rien de moins.

Une pensée qui se reprend, qui revient sur elle-même, qui se corrige : telle est la signification que nous donnons à ce *retournement de pensée* dont *Paul* fait mention. L'*homme* qu'il attaque a préféré *porter un verdict* plutôt que de se détacher d'une *pensée* qui calcule, de s'en extraire, de se tourner vers une autre, celle de la gratuité.

Tel est le sens, on le sait, de la *métanoia*, ce terme qu'on a souvent traduit par soit par « pénitence », et c'était dommage, soit par « repentir », et c'était mieux, soit, et c'était mieux encore, par « conversion ». Nous pourrions d'ailleurs conserver ce dernier vocable s'il ne risquait pas d'être, lui aussi, mal entendu. En effet, l'usage qui en est fait couramment en a exagérément spécifié la signification, en la restreignant souvent à l'espace occupé par les religions instituées, pour signifier, par exemple, qu'on passe de l'une à l'autre. Nous lui

préférons *retournement de pensée* parce que, en usant de cette périphrase, même si elle est lourde, on ne néglige ni le changement qui se produit ni l'ordre, très fondamentalement humain, de la *pensée* qui juge et décide. Le *retournement de pensée* est donc une *pensée* qui fait retour sur une faute, qui était elle-même une faute de *pensée*.

Quoi qu'il en soit, d'ailleurs, du terme qu'on retient, l'important est d'observer qu'on l'emploie pour signifier une rupture par rapport à tout ce qui serait intéressement. Le retournement de pensée ne possède pas par lui-même d'efficacité. Il n'est pas une cause qui agirait sur Dieu. Il répond ou, si l'on veut, il correspond à ce qui, en Dieu, est étranger à toute comptabilisation et donc à tout calcul. La misère du langage nous contraint, comme on peut le constater ici même, à en parler encore en évoquant la mesure, la limite, même si c'est pour les nier aussitôt. En tout cas, c'est cette situation de grâce qui n'est pas prise en considération qui est, proprement, non pensée par l'homme, dans sa relation à Dieu, quand il s'obstine à porter un verdict. Plus exactement encore on pourrait soutenir qu'il pense la situation de grâce juste assez pour la concevoir et s'en éloigner et la refuser.

Mais que refuse exactement l'homme, quand il persiste à porter un verdict ?

Il refuse au plus intime de sa *pensée*, à la source de tout son comportement, que *Dieu* ait du temps pour lui. Car c'est bien le temps de *Dieu* que *Paul* évoque quand il fait mention de *la richesse de sa bonté, de sa patience et de sa longanimité* ou quand il déclare que l'*homme* est dans l'ignorance que ce qui est bonté en Dieu (le) pousse à un retournement de pensée. En effet, l'homme, par le verdict, supprime tout délai, il tranche, il ne retient que l'immédiat. Il décrète qu'il n'y a plus d'avenir, plus d'espérance. Il décide que tout est déjà joué. Le dernier jour serait donc déjà là, jour de colère et de révélation du juste verdict de Dieu.

Or, comment l'homme peut-il ne pas voir qu'en restant ferme sur cette position, en suivant (sa) dureté et la pensée non retournée de (son) cœur, (il) thésaurise de la colère pour (lui) au jour de colère et de révélation du juste verdict de Dieu?

Cette dernière affirmation est d'une suprême importance pour entendre avec exactitude l'argumentation de *Paul*. On se fourvoierait, en effet, si l'on n'observait pas qu'il raisonne selon la logique du *verdict*, qui est celle même de l'*homme* auquel il s'adresse, mais sans la faire sienne. Il s'y prête sans s'y abandonner.

Ainsi force lui est de forger le concept d'un juste verdict de Dieu. Il y est contraint. Car nous savons que, pour lui, la justice de Dieu n'a rien d'un verdict, qu'elle se révèle dans l'heureuse annonce de la foi à la foi et qu'elle va au salut de tout croyant. Mais la justice de Dieu, quand elle est introduite et pensée dans la logique du verdict, transforme le jour de sa révélation en jour de colère. Ainsi le calcul de l'homme, en suivant (sa) dureté et la pensée non retournée de (son) cœur, n'a-t-il abouti qu'à thésauriser pour (lui) de la colère. Telle est la conclusion à laquelle il devrait arriver s'il réalisait bien la pensée dans laquelle il est entré et dont il n'a pas consenti à se détourner. En un mot, c'est l'homme qui, si l'on peut dire, se crée à lui-même un Dieu sans bonté, sans patience, sans longanimité. Mais tel n'est pas Dieu, du moins pour Paul, même s'il devient tel pour l'homme, quand celui-ci reste constant dans (sa) dureté et dans la pensée non retournée de (son) cœur.

Paul, néanmoins, va épouser cette logique du verdict, en dérouler les conséquences, au point qu'on pourra croire qu'il la fait sienne. Et, d'une certaine façon, c'est bien le cas. Il se

contente de lui prêter sa voix. Tout se passe, en effet, comme s'il avait besoin de mettre en pleine lumière la situation à laquelle sont conduits ceux qui s'abandonnent à elle, dans l'ignorance où ils restent que ce qu'il y a de bonté en Dieu les pousse à un retournement de leur pensée.

Dieu apparaît alors comme celui qui rendra à chacun selon ses œuvres. Nous disons « apparaît » parce que tel devient Dieu, en effet, au regard de qui règle sa pensée selon la logique du verdict et non pas selon la justice. Car il convient de ne pas confondre les deux notions. Le juste verdict de Dieu constitue donc un concept hybride : pour autant qu'il est juste, il convient à Dieu ; pour autant qu'il est verdict, il s'applique à l'homme. Alors que la justice de Dieu s'exerce sans proportion aucune avec les prestations humaines et toujours pour le salut de tout croyant, le verdict de Dieu, lui, ne connaît que le régime de l'équivalence entre la conduite et sa rétribution, que celle-ci soit une sanction ou une récompense.

Dieu donc donne en retour, littéralement, il **rend**, et *chacun* reçoit en proportion de ce qu'il a fait, des **ses œuvres**, mais, du coup, *chacun* aussi impose et commande à *Dieu*, en quelque sorte, la conduite qu'il doit suivre à son égard. On en vient à estimer que les **œuvres** bonnes elles-mêmes peuvent être assimilées à des prestations méritoires. Bref, *chacun* est souverain, tout se passe pour lui en conformité avec ce qu'il *cherche*: vie éternelle à ceux qui, par leur constance à œuvrer dans le bien, cherchent gloire, honneur et incorruptibilité, vie éternelle... Tout au plus, la recherche de chacun n'apparaît-elle très clairement conduite par l'intérêt que dans le cas où elle est déçue, au terme d'un débat qui s'apparente à un marchandage : ... mais colère et fureur à ceux qui, à force de contestation, sont indociles à la vérité mais dociles à l'injustice.

## - Une difficile pensée de la gratuité de Dieu -

Paul, pour fonder son raisonnement, en appelle à l'impartialité de Dieu. La particularité ethnique ou religieuse n'est évoquée que pour être aussitôt disqualifiée : on ne peut s'en réclamer pour obtenir de Dieu quelque privilège que ce soit. Il reste cependant que Dieu, dans sa conduite envers nous, est de quelque façon dépendant de nous. En effet, ce que reçoit de lui en échange, comme dans un marché, quelque âme d'homme que ce soit est différent selon qu'elle met en œuvre le mal ou qu'elle met en œuvre le bien. Ainsi, sur Dieu comme sur l'homme, règne la toute-puissance de la morale. Mais alors on peut se demander si, sous prétexte de ne pas laisser l'indifférence à l'égard des valeurs s'introduire dans les conduites humaines, on ne prive pas Dieu de sa liberté souveraine.

En revanche, cette liberté de *Dieu* éclate quand *Paul* célèbre lyriquement *la richesse de sa bonté, et de sa patience, et de sa longanimité. Dieu* alors n'agit pas en fonction des œuvres de l'homme, pour les sanctionner ou pour les récompenser. Il ouvre devant l'homme d'immenses étendues où celui-ci peut, librement lui aussi, si du moins il y consent, ne plus aller en suivant (sa) dureté et (son) cœur à la pensée non retournée. Alors *Dieu* et l'homme cessent de ne donner qu'à condition de recevoir en retour, la relation entre eux est désintéressée, gratuite. Cette libre alliance a certes été méprisée par l'homme, qui s'y est refusé. Mais, du fait de *Dieu*, elle reste offerte, toujours disponible, elle est rendue présente à tout instant dans l'heureuse annonce, cette puissance de Dieu, redisons-le, qui va au salut pour tout croyant, pour le Juif d'abord, puis pour le Grec.

*Paul* tiendrait-il un double langage? Oui, au sens propre de l'adjectif employé ici, mais sans la moindre duplicité. Deux chemins se dessinent dans son discours et ils se croisent, si l'on peut dire, sur le nom de *Dieu*. Non qu'il y ait deux dieux mais, assurément, il y a deux façons d'entendre la signification du nom de *Dieu*.

Ou bien le nom de *Dieu* intervient dans la logique du *verdict*, et alors il cautionne un régime du donnant, donnant. Ou bien ce nom est prononcé dans une histoire, toujours ouverte, au cours de laquelle, invitant à un *retournement de* pensée, il signifie *bonté*, *patience*, *longanimité* sans fin. Ainsi le même nom change-t-il de signification selon « l'ordre », pour parler comme Pascal, dans lequel il s'inscrit.

Faut-il préciser que ces deux ordres, tout hétérogènes qu'ils soient, sont présents simultanément dans l'existence humaine sans qu'on puisse jamais les confondre ou les réduire l'un à l'autre ? On aurait tort, en tout cas, de s'imaginer qu'ils s'opposent comme la rigueur à l'indulgence, par exemple, car il n'y aurait plus alors entre eux qu'une différence d'intensité. Ils se distinguent plutôt l'un de l'autre, très radicalement, comme la morale ou l'éthique, d'une part, et la religion ou, mieux, la *foi*, d'autre part.

Si, au prétexte par exemple de ne pas paraître donner dans la facilité morale, on s'en tenait à la seule et stricte, voire impitoyable, logique du *verdict*, on ferait la preuve qu'on n'a pas intégré à sa propre démarche les effets de ce *retournement de pensée* dont *Paul* fait état ou qu'on n'y discerne qu'une menace de laxisme. On montrerait qu'on préfère comprendre le *juste verdict de Dieu* en se réglant sur les notions de mesure et de calcul, en évaluant la peine d'après la faute et la récompense d'après le mérite. Par là on se rendrait incapable de rien entendre à l'expérience qui est ici en cause et qui est celle de la *foi*.

Car le *retournement de pensée* n'est pas seulement une possibilité offerte à l'*homme*, une voie dans laquelle il peut entrer pour échapper ainsi à la condamnation qu'il dirigeait d'abord sur autrui et qui, pour finir, retombe en fait sur lui. Il est intérieur à la méditation de *Paul*, il la colore et l'anime tout entière.

En effet, si *Paul* est conduit à mentionner un tel *retournement de pensée*, c'est que le *Dieu* auquel il *croit*, par la *richesse de sa bonté*, et de sa patience, et de sa longanimité, l'invite, et invite ses lecteurs avec lui, à inventer à frais nouveaux le concept même de *juste verdict*. Celui-ci certes *rendra à chacun selon ses œuvres*. Mais que deviennent les œuvres ellesmêmes dans une histoire où, pour le coup, il faut compter mais, cette fois, avec la prodigalité de *Dieu* non moins qu'avec sa *justice*?

Quand *Paul* évoque la rétribution, il ne peut donc pas éviter d'opposer *vie éternelle*, *gloire*, honneur et incorruptibilité, d'un côté, à colère et fureur, d'un autre côté, affliction et angoisse à honneur et gloire et paix, parce que, en effet, *Dieu* ignore les faiblesses de la faveur et même celles de l'indulgence. Et, pourtant, ce même *Dieu* est sauveur, et même gratuitement, quand il réprouve *qui met en œuvre le mal* comme lorsqu'il récompense la constance à œuvrer dans le bien.

En définitive, s'il est si difficile de *penser* la gratuité dont s'inspire la conduite d'un *Dieu* qui *sauve*, ce n'est pas seulement parce qu'entre *penser*, qui signifie toujours tant soit peu peser, évaluer et, d'autre part, la *grâce* il y aurait une incompatibilité indépassable. Ce n'est là, en

Guy LAFON L'heureuse annonce et la foi En lisant l'Épître aux Romains

effet, qu'une infirmité qui tient aux insuffisances de tout langage, inévitablement conceptuel. Plus profondément, la difficulté provient de ce que, lorsqu'on parle « de » gratuité, on se place toujours devant celle-ci, en face d'elle. Mais on oublie volontiers qu'en parlant on s'adresse aussi toujours « à ».

À qui ? demandera-t-on. Sans doute. Or, si le destinataire de notre parole est entendu, par convention, comme un *Dieu* auquel on se fie, en qui l'on *croit* sans retour, alors la difficulté tend à se dissiper, tellement l'étonnement dans lequel on est plongé du fait même de cette *foi* vient prendre la relève de tout questionnement sans, pour autant, supprimer tout exercice de la *pensée*. C'est sans doute vers de tels parages qu'avance la méditation de *Paul*.

Clamart, le 8 juin 2007